



Prof. Pierre Spierer
Vice-recteur

Ligne directe: 022 379 75 45
Pierre.Spiierer@rectorat.unige.ch

Note à l'intention des :

Doyens de Faculté
Président d'Ecole
Directeur d'Institut
Présidents de Section
Directeurs de Département

Genève, le 7 décembre 2007 MBU/vhd

Concerne : Frais de fermeture et de surveillance des bâtiments universitaires

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que, dès le 1^{er} janvier 2008, les frais de fermetures retardées et de surveillance des bâtiments universitaires seront à la charge des demandeurs internes, ainsi qu'ils sont déjà imputés aux personnes externes.

En effet, le budget de la structure STEPS ne permettra plus de prendre en charge les frais de notre société surveillance, autres que ceux pris en comptes dans le contrat de base. Lequel ne prend en considération que les frais des agents de jour, les frais d'ouverture et fermeture des bâtiments universitaires selon l'horaire officiel, ainsi que les rondes de nuit.

Il sera donc désormais du ressort des Facultés et autres entités universitaires de prendre en charge financièrement toutes les réservations en dehors des horaires d'ouvertures officielles des bâtiments, ainsi que les frais des agents de surveillance en présence continue que la structure STEPS demandera lors de manifestations importantes et où un grand nombre de personnes seraient attendues.

Pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin, n'hésitez pas à contacter Monsieur Michel Buttin, par téléphone au N° 022/379.78.18 ou par courriel michel.buttin@adm.unige.ch, qui vous répondra volontiers.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations les meilleures.

Pierre Spierer
Vice-recteur

- Copies : - Professeur Jean-Dominique Vassalli, Recteur,
- Professeure Anik de Ribaupierre, Vice-rectrice,
- Professeur Yves Flückiger, Vice-recteur,
- Monsieur Stéphane Berthet, Secrétaire général,
- Monsieur Michel Buttin, ingénieur de sécurité STEPS,
- Monsieur Sandro Doudin, chef de la division des bâtiments.